



La réalité de la carte scolaire c'est 7,5 postes retirés au département

5 postes retirés au titre des dotations carte scolaire et 2,5 postes gaspillés pour répondre à l'injonction de la rectrice de créer des réseaux d'écoles du socle.

De quoi s'agit-il ?

Des collègues et les écoles de leur secteur vont se regrouper pour former des constellations et « des territoires apprenants ». Ils auront à leur tête un directoire composé du principal du collège, de l'IEN, d'un IPR (inspecteur du 2nd degré) et d'un-e directeur-riche d'école qui sera déchargé-e à 50% pour piloter les formations d'initiatives locales des enseignants du réseau. Projet sans consistance, sans moyen qui va donner l'illusion de l'existence d'une formation continue mais qui devra se faire sur les moyens actuels alloués à la formation continue, c'est-à-dire pas grand-chose.

Dans l'académie, ce sont 13 postes qui vont être ainsi engloutis dans ce projet.

Au-delà de ce projet de réseau d'écoles du socle, se profile le risque de transformation de ces réseaux en « Ecoles du socle » comme prévu dans le projet de loi sur l'Ecole de la Confiance, instituant la création d'EPLÉ qui rattache les écoles à leur collège de secteur et les font diriger par le principal du collège, assisté par un directeur d'école, comme principal adjoint.

Quelques chiffres à propos de la carte scolaire :

- Selon la DASEN, 661 élèves en moins dans le public, 666 élèves en moins dans le privé.

Mais cette année encore, c'est plusieurs dizaines d'élèves qui n'ont pas été comptés par l'administration dans le public, celle-ci ne prenant pas toujours en compte la réalité des prévisions des écoles. Sauf que depuis trois ans, le constat de rentrée est toujours supérieur aux prévisions retenues par l'administration.

- en monolingue, 29 écoles sont touchées par une fermeture d'une classe ou d'un ½ poste. 13 écoles obtiennent l'ouverture d'un poste ou d'un ½ poste dont 5 en REP au titre des CE1 dédoublés.

- en bilingue la situation est meilleure puisqu'aucune école n'est touchée par une fermeture et 15 écoles obtiennent une ouverture d'un poste ou d'un ½ poste. Des nouvelles filières bilingues sont créées à Locmiquelic, Auray, Questembert et Hennebont Jean Macé. Pour le SNUipp, il n'est pas acceptable que la création d'une nouvelle filière s'accompagne presque automatiquement d'une fermeture de classe en monolingue.

- 1 638 enfants de moins de trois ans sont comptabilisés dans les prévisions d'effectifs soit 23% des enfants de deux ans.

- en ASH : ouverture d'une ULIS à Riantec mais fermeture de deux postes E en RASED rattachés à l'école Eluard à Hennebont et Jean de la Fontaine à Lorient. La DASEN supprime donc deux postes de RASED dans des écoles en zone urbaine sensible ou en REP !

- création d'un poste de BD

- suppression de 11 postes de maîtres-formateurs et transformation de ces postes en postes ordinaires.

- transformation des écoles d'application en écoles ordinaires.

- transformation des postes de conseillers pédagogiques EPS en postes de conseillers pédagogiques généralistes.

- suppression d'un poste de conseiller pédagogique départemental langues vivantes

- création de 6 missions à ½ temps de référents mathématiques de circonscription

- suppression de 3,5 postes de « plus de maîtres que de classes ». Il ne reste plus que des ½ postes positionnés sur les REP.

- fusion d'écoles maternelles et élémentaires à Port-Louis, Grandchamp et Lorient Kersabiec-Jean de la Fontaine

Et donc 2,5 postes provisionnés pour des décharges de réseaux d'école du socle.

La baisse démographique aurait pu être l'occasion d'améliorer réellement la situation des écoles et de renforcer leur attractivité. Cela ne sera pas le cas.

Un certain nombre de ½ postes ont été attribués à des écoles primaires. La DASEN impose que ces ½ postes fonctionnent par journée entière, même si cela ne correspond pas aux besoins exprimés par l'école, pour pouvoir mettre en place de la co-intervention. La co-intervention c'était bien le rôle joué par les « plus de maîtres que de classes » là où ils existaient !

La DASEN a annoncé la baisse de moitié du nombre de PES dans le Morbihan en 2019-2020 du fait d'un nombre de départs en retraite moins important que prévu. La conséquence immédiate c'est la suppression de la moitié des postes de maîtres-formateurs et la suppression des directions d'école d'application. Pour appliquer le plan Villani-Torossian, sur l'enseignement des mathématiques, la DASEN a décidé la création d'une mission de référents mathématiques de circonscription, à raison d'un demi-poste dans six circonscriptions (Golfe, Hennebont, Landes de Lanvaux, Lorient, Lorient Nord et Vannes) assurée par des maîtres-formateurs. Les circonscriptions ont été choisies en fonction des résultats aux évaluations nationales. Le rôle des référents consistera à accompagner un groupe de collègues « volontaires ? » dans leur classe, dans des stages...

Concernant la déspecialisation des postes de conseillers pédagogiques, la DASEN la justifie par l'évolution de leurs missions. Pour la suppression d'un poste de CPD langues vivantes, aucune justification avancée sauf la récupération d'un poste.

A travers la suppression des postes de formateurs, c'est la formation initiale et continue qui est directement attaquée. Première étape dans la mise en place de la réforme de la formation initiale prévue pour les rentrées 2019 ou 2020.

Hors pour trois écoles, la DASEN n'a pas fait évoluer positivement son projet de carte scolaire, malgré le vote majoritairement négatif des organisations syndicales au CTSD et des membres du CDEN.

Des écoles restent dans des situations difficiles par absence d'ouverture ou pour fermeture. Même si la DASEN déclare les opérations de carte scolaire achevées, c'est la réalité de la réaction des écoles qui prolongera la mobilisation sur la carte scolaire. N'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU.